

**Cash-flow libre d'Alstom pour l'exercice fiscal 2023/24 de (557) millions d'euros après une forte génération de cash-flow libre de 562 millions d'euros au second semestre grâce au redressement opérationnel, et plan de désendettement de 2 milliards d'euros prêt à être exécuté**

- **Plan de désendettement désormais défini, Notation « Baa3 » affirmée, la perspective sera changée à « Stable » après l'exécution de l'émission obligataire hybride et de l'augmentation de capital**
  - Cessions d'actifs pour environ 700 millions d'euros déjà annoncées
  - Émission obligataire hybride pour un montant d'environ 750 millions d'euros comprenant 50% de composante capitaux propres reconnue par Moody's
  - Augmentation de capital avec maintien des droits préférentiels de souscription pour un montant d'environ 1 milliard d'euros, intention de CDPQ et Bpifrance de souscrire au prorata de leur détention
  - Pas de dividende proposé au titre de l'exercice fiscal 2023/24
- **Faits marquants de l'exercice fiscal 2023/24 :**
  - Ratio « commandes sur chiffre d'affaires » à 1,1 et chiffre d'affaires en hausse de 6,7 %<sup>1</sup> comparé à l'année dernière
  - Résultat d'exploitation ajusté<sup>2</sup> de 997 millions d'euros, en hausse de 17 %, soit 5,7 % de marge
  - Cash-flow libre de (557) millions d'euros, dans la fourchette haute de l'objectif révisé
- **Perspectives pour l'exercice fiscal 2024/25 :**
  - Ratio « commandes sur chiffre d'affaires » au-dessus de 1 et croissance organique du chiffre d'affaires d'environ 5 %
  - Marge d'exploitation ajustée prévue à environ 6,5 %
  - Cash-flow libre dans une fourchette de 300 à 500 millions d'euros

**8 mai 2024** – Entre le 1<sup>er</sup> avril 2023 et le 31 mars 2024, Alstom a enregistré 18,9 milliards d'euros de commandes. Le chiffre d'affaires a atteint 17,6 milliards d'euros, le ratio « commandes sur chiffre d'affaires » s'établissant ainsi à 1,1.

Le carnet de commandes a atteint 92 milliards d'euros, offrant une forte visibilité sur les ventes futures. La marge brute sur le carnet de commandes<sup>2</sup> a atteint 17,5 % au 31 mars 2024, comparé à 16,9 % au 31 mars 2023.

Au cours de l'exercice fiscal 2023/24, le résultat d'exploitation ajusté d'Alstom s'est élevé à 997 millions d'euros, en hausse de 17 %, équivalent à une marge d'exploitation ajustée de 5,7 %, et le résultat d'exploitation avant APA s'est élevé à 356 millions d'euros. Le résultat net ajusté a atteint 44 millions

<sup>1</sup> Dont 9,4 % de croissance organique

<sup>2</sup> Indicateur non – GAAP. Voir définition en annexe

d'euros, le résultat net (part du Groupe) était de (309) millions d'euros et le cash-flow libre s'est élevé à (557) millions d'euros pour l'exercice fiscal.

Au 31 mars 2024, l'endettement net du Groupe s'élevait à (2 994) millions d'euros, à comparer aux (2 135) millions d'euros de dette nette reportée par le Groupe au 31 mars 2023. Alstom bénéficie d'une liquidité solide de 6,3 milliards d'euros et de capitaux propres s'élevant à 8 778 millions d'euros au 31 mars 2024.

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 7 mai 2024, a proposé qu'aucun dividende ne soit proposé au titre de l'exercice fiscal 2023/24.

*« Alstom a enregistré un fort rebond au cours du second semestre, avec de solides prises de commandes, une forte croissance organique, une rentabilité améliorée et une génération de cash-flow libre de 562 millions d'euros. Avec le soutien de nos actionnaires de référence, nous allons rapidement exécuter le plan de désendettement de 2 milliards d'euros, permettant la stabilisation de notre notation crédit en catégorie « Investissement ». En avril, nous avons annoncé la vente de l'activité de signalisation conventionnelle d'Alstom en Amérique du Nord à un prix favorable, mettant ainsi en évidence la qualité et l'attractivité des actifs du Groupe. Nous sommes confiants dans la solidité de notre carnet de commandes et dans notre stratégie de sélectivité et d'évolution du mix vers les Services. Le Groupe capitalise sur les progrès opérationnels solides réalisés au cours des trois dernières années et lance de nouvelles initiatives visant à améliorer son efficacité industrielle et réduire les frais généraux et les achats indirects. Alstom s'appuie désormais sur des bases plus solides pour réaliser ses ambitions de génération durable de profit et de cash. »*, a déclaré **Henri Poupart-Lafarge**, Président du Conseil d'administration et Directeur Général d'Alstom.

\*\*\*

### Chiffres clés<sup>3</sup>

Données publiées (En millions d'euros)	Exercice fiscal clos au 31 mars 2023	Exercice fiscal clos au 31 mars 2024	% variation publiée	% variation organique
Commandes reçues <sup>4</sup>	20 694	18 947	(8,4) %	(6,9) %
Chiffre d'affaires	16 507	17 619	6,7 %	9,4 %
Résultat d'exploitation ajusté <sup>4</sup>	852	997	17 %	
Marge d'exploitation ajustée <sup>4</sup>	5,2 %	5,7 %		
EBIT avant APA <sup>4</sup>	366	356		
Résultat net ajusté <sup>4</sup>	292	44		
Cash-Flow libre	199	(557)		

<sup>3</sup> Les répartitions géographiques et par produit des commandes et du chiffre d'affaires publiés sont données en Annexe 1

<sup>4</sup> Indicateur non GAAP. Voir la définition en annexe

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>Exercice fiscal clos au 31 mars 2023</b>	<b>Exercice fiscal clos au 31 mars 2024</b>	<i>% variation publiée</i>	<i>% variation organique</i>
Carnet de commandes	87 387	91 900	5,2 %	5,5 %
Marge brute sur carnet de commandes <sup>4</sup>	16,9 %	17,5 %		

\*\*\*

### **Progrès du plan d'action d'Alstom pour atteindre ses objectifs financiers**

Durant le second semestre de l'exercice fiscal 2023/24, le groupe s'est mobilisé autour du plan global opérationnel, commercial et d'efficacité des coûts :

- La qualité des prises de commandes du second semestre permet de conforter la croissance de la marge brute du carnet de commandes : +60 pb durant l'exercice fiscal 2023/24 comparé à l'année précédente et augmentation attendue de +50 pb par an au cours des trois prochaines années,
- Durant l'exercice fiscal 2023/24, Alstom a poursuivi la montée en cadence de production en livrant 4 645 voitures, comparé à 4 151 voitures en 2022/23,
- L'efficacité de la chaîne d'approvisionnement a permis de réduire le délai de rotation des stocks depuis le 30 septembre 2023,
- Programme d'efficacité des coûts désormais lancé pour les frais généraux et les achats indirects, avec notamment comme objectif de réduire les frais généraux par rapport au chiffre d'affaires d'environ 1 point de pourcentage sur trois ans par rapport à l'exercice fiscal 2022/23.

### **Un plan de désendettement de 2 milliards d'euros, soulignant notre engagement au maintien dans la catégorie « Investissement »**

Comme annoncé en novembre 2023 et réitéré en janvier 2024, le Conseil d'Administration d'Alstom s'est engagé à appliquer une politique financière conservatrice et à maintenir une notation dans la catégorie « Investissement », en particulier au moyen d'un plan de désendettement de l'ordre de 2 milliards d'euros.

Ce plan ainsi que son exécution, approuvés à l'unanimité par le Conseil d'Administration d'Alstom, comportent les éléments suivants :

- Programme de cession d'actifs pour environ 700 millions d'euros :
  - Cession de TMH pour 75 millions d'euros réalisée en janvier 2024
  - L'annonce de la vente de l'activité de Signalisation conventionnelle en Amérique du Nord à Knorr-Bremse AG qui générera un produit de cessions d'environ 630 millions d'euros à l'issue de la clôture de la transaction attendue durant l'été 2024
- Émission d'un emprunt obligataire hybride comprenant 50% de composante en capitaux propres reconnue par Moody's<sup>5</sup> pour un montant d'environ 750 millions d'euros, qui sera

<sup>5</sup> 100% composante capitaux propres selon les normes IFRS

exécutée au plus tard à la fin du mois de septembre 2024 sous réserve des conditions de marché et de l'approbation de l'AMF.

- Augmentation de capital avec maintien des droits préférentiels de souscription pour les actionnaires pour un montant d'environ 1 milliard d'euros, qui sera exécutée au plus tard à la fin du mois de septembre 2024 sous réserve des conditions de marché et de l'approbation de l'AMF.

La somme d'environ 2,4 milliards d'euros générés par ces opérations correspond à environ 2 milliards d'euros de désendettement, en raison principalement des 50% de composante en dette reconnue par Moody's de l'emprunt obligataire hybride.

CDPQ<sup>6</sup> et Bpifrance, qui détiennent respectivement 17,4 % et 7,5 % du capital d'Alstom, ont déclaré à la société leur intention de souscrire à l'augmentation de capital au prorata de leur détention.

De plus, Alstom a reçu de BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, J.P. Morgan et Société Générale, agissant en tant que coordinateurs globaux, un engagement de garantir (« standby underwriting commitment ») portant sur le solde de l'augmentation de capital (soit environ 750 millions d'euros), sous réserve de conditions suspensives usuelles.

Environ 1,2 milliard d'euros de produits des cessions d'actifs et des transactions sur les marchés de capitaux seront utilisés pour rembourser la dette financière d'ici septembre 2024 :

- Remboursement de l'encours de billets de trésorerie pour un montant de 1 033 millions d'euros,
- Remboursement de la facilité de crédit renouvelable tirée pour un montant de 175 millions d'euros.

Le reste des produits seront investis dans des instruments à court terme très liquides (« équivalent de trésorerie ») et seront affectés à la réduction de la dette brute à l'échéance de cette dernière.

La notation de crédit long terme Baa3 est réaffirmée par Moody's, et la perspective sera changée à « Stable » après l'exécution de l'émission obligataire hybride et de l'augmentation de capital.

La facilité de crédit de 2,25 milliards d'euros sera résiliée à la suite de l'exécution du plan de désendettement.

\*\*\*

---

<sup>6</sup> Caisse de dépôt et de placement du Québec

## Situation commerciale

### 1. Croître en offrant toujours plus de valeur à nos clients

- **Commandes**

Au cours de l'exercice fiscal 2023/24, le Groupe a enregistré 18,9 milliards d'euros de prises de commandes, avec un succès commercial dans de multiples zones géographiques, notamment en Europe, Asie/Pacifique et en Amérique. Lors de l'exercice précédent, Alstom avait enregistré des prises de commandes de 20,7 milliards d'euros. Cette baisse de 8 % est principalement due au contrat important attribué l'année dernière par le réseau de Landesanstalt Schienenfahrzeuge Baden-Württemberg (SFBW) en Allemagne, d'un montant d'environ 2,5 milliards d'euros.

En **Europe**, Alstom a enregistré un niveau de commandes de 11,3 milliards d'euros au cours de l'exercice fiscal 2023/24 contre 12,8 milliards d'euros lors de l'exercice précédent.

Au Royaume-Uni, Alstom a signé une extension de huit ans de son accord de services ferroviaires (Train Services Agreement - TSA) avec CrossCountry. Cette extension de contrat, d'une valeur d'environ 950 millions d'euros, confirme le partenariat à long terme et témoigne de la confiance accordée par le client.

En France, Alstom fournira à Île-de-France Mobilités et RATP 103 nouvelles rames MF19, le métro fer nouvelle génération, pour un montant total de plus de 800 millions d'euros, intégralement financé par Île-de-France Mobilités. Cette nouvelle flotte viendra renouveler le matériel roulant des lignes 13, 12 et 8 du métro francilien à partir de 2027. Le Groupe a également signé un contrat-cadre avec Akiem, société européenne de location de matériel roulant, portant sur 100 locomotives Traxx™ Universal multi-systèmes (MS3), la commande comprend une tranche ferme de 65 locomotives. Le montant total du contrat-cadre pouvant s'élever jusqu'à 500 millions d'euros.

En Allemagne, Alstom a signé un contrat portant sur la fourniture de 40 trains grande capacité Coradia Stream™ ainsi que leur maintenance pendant 30 ans à l'opérateur Nahverkehrsverbund Schleswig-Holstein (NAH.SH), d'une valeur de près de 900 millions d'euros, incluant une option jusqu'à 55 trains supplémentaires avec l'ensemble de services correspondants. Alstom a également signé un contrat avec RAILPOOL pour 50 locomotives Traxx™ Universal multi-systèmes.

En Roumanie, Alstom, dans le cadre d'un consortium avec les entreprises de travaux publics Gulermak et Arcada, a signé un contrat avec la municipalité roumaine de Cluj-Napoca, en Transylvanie, pour la construction de la ligne 1 du métro de la ville. La part d'Alstom dans ce projet clé en main à la pointe de la technologie s'élève à environ 400 millions d'euros.

En Italie, Alstom a signé un contrat portant sur la fourniture de trains à grande vitesse.

Dans la région **Amérique**, Alstom a enregistré un niveau de commande de 2 milliards d'euros contre 2,7 milliards d'euros lors de l'exercice précédent, incluant notamment un contrat avec la Southeastern Pennsylvania Transportation Authority (SEPTA) aux États-Unis portant sur la livraison de 130 tramways Citadis™ électriques à plancher bas intégral, d'une valeur de plus de 667 millions d'euros avec des

options pour la construction de 30 tramways supplémentaires. Alstom et le Département des Transports du Connecticut (CTDOT) aux États-Unis ont confirmé une commande de 60 voitures à un niveau, d'une valeur d'environ 285 millions d'euros, assortie d'options pour la livraison de 313 voitures supplémentaires, dans le cadre du programme de renouvellement des voitures du CTDOT pour son système ferroviaire à l'échelle de l'État.

Dans la région **Asie/Pacifique**, la prise de commandes s'élève à 3,2 milliards d'euros, contre 3,0 milliards d'euros sur l'exercice précédent. Aux Philippines, Alstom, en consortium avec Colas Rail, a remporté auprès de Mitsubishi Corporation un contrat pour fournir un système ferroviaire intégré dans le cadre de l'extension du projet North-South Commuter Railway (NSCR). La part contractuelle d'Alstom représente environ 1 milliard d'euros. En Australie, Alstom a remporté un contrat d'environ 900 millions d'euros pour la maintenance des flottes régionales de matériel roulant VLocity et Classic dans l'État de Victoria, en Australie, pour les dix prochaines années.

Dans la région **Afrique/Moyen-Orient/Asie centrale**, Alstom a enregistré des prises de commandes pour un montant de 2,4 milliards d'euros, contre 2,2 milliards d'euros lors de l'exercice précédent. En Israël, Alstom, membre du consortium TMT (TLV Metropolitan Tramway Ltd.) et ses partenaires Electra Ltd. et Dan Public Transportation Ltd. sont parvenus à un accord financier au contrat attribué en mai 2022, pour la conception, la construction, la maintenance et le financement de la ligne verte du métro de Tel Aviv par Metropolitan Mass Transit System Ltd (NTA). La part d'Alstom est évaluée à 858 millions d'euros. En Arabie Saoudite, Alstom a signé un contrat de plus de 500 millions d'euros avec la Commission royale pour AlUla (RCU) pour la fourniture d'un tramway pionnier alimenté par batterie, sur la plus longue ligne sans caténaire au monde.

Au 31 mars 2024, le carnet de commandes a atteint 92 milliards d'euros, offrant au Groupe une forte visibilité sur ses ventes futures.

- **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires d'Alstom s'élève à 17,6 milliards d'euros au cours de l'exercice fiscal 2023/24, soit une hausse de 6,7 % sur une base publiée et 9,4 % sur une base organique par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice précédent. Les ventes relatives aux contrats non-performants hérités de Bombardier Transport, définis comme étant les ventes sur des projets ayant une marge à terminaison négative, s'élèvent à 1,7 milliard d'euros au cours de l'exercice 2023/24.

Le chiffre d'affaires de l'activité Matériels Roulants a atteint 9,1 milliards d'euros, représentant une augmentation de 3,9 % sur une base publiée et 6,5 % sur une base organique, porté par la hausse de la production de certains contrats en France, au Belgique et aux États-Unis, ainsi qu'un solide niveau d'exécution en Afrique du Sud, en Inde et en Europe.

Le chiffre d'affaires de l'activité Services s'est élevé à 4,3 milliards d'euros, en progression de 11,9 % sur une base publiée et 14,3 % sur une base organique, comparé à l'exercice précédent, bénéficiant

d'une croissance continue de la production en Grande Bretagne, en Italie et aux États-Unis, ainsi qu'un solide niveau d'exécution au Canada.

En Signalisation, Alstom a annoncé 2,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires, en hausse de 8,9 % sur une base publiée et 11,8 % sur une base organique comparé à l'exercice précédent, porté par un bon niveau d'exécution dans toutes les régions, notamment en Europe et en APAC.

Le chiffre d'affaires de l'activité Systèmes a augmenté de 6,9 % sur une base publiée et de 9,3 % sur une base organique et s'est élevé à 1,6 milliard d'euros, porté par une bonne performance des projets de systèmes clé en main au Mexique, en Égypte et au Canada.

- **Cessions**

Dans le cadre du contexte géopolitique en Russie, le 14 septembre 2023, l'Office de Contrôle des Actifs Étrangers (OFAC) du département américain du Trésor a ajouté la société JSC Transmashholding (TMH AO) à la « Specially Designated Nationals (SDN) list ». TMH AO est la holding Russe du groupe TMH et est détenue à 100% par l'entreprise TMH Limited, et Alstom détenait une participation de 20 % dans TMH Limited. Le Groupe a réalisé une évaluation complémentaire sur les risques potentiels découlant des nouvelles sanctions de l'OFAC et a décidé de vendre la totalité de sa participation au sein de TMH Limited. La transaction a été clôturée début janvier 2024 pour un montant de 75 millions d'euros, contribuant ainsi à la réduction des risques du portefeuille de la société.

Le 19 avril 2024, Alstom a annoncé avoir conclu un accord avec Knorr-Bremse AG, pour la vente de l'activité de signalisation conventionnelle nord-américaine d'Alstom pour un prix d'achat d'environ 630 millions d'euros. Cette transaction fait partie du plan d'action global qu'Alstom a annoncé le 15 novembre 2023 et vise à renforcer sa position de leader dans l'industrie ferroviaire. La clôture de la transaction est soumise à des conditions habituelles, notamment l'approbation des autorités réglementaires, et devrait avoir lieu dès l'été 2024. Le produit de la transaction pour Alstom, net d'impôts et de frais de transaction, devrait s'élever à environ 620 millions d'euros

\*\*\*

## **2. Innover en créant des solutions de mobilités plus durables et plus intelligentes pour tous**

À fin mars 2024, les coûts bruts de recherche et développement s'élevaient à 749 millions d'euros, soit 4,3 % du chiffre d'affaires, concrétisant la stratégie Alstom In Motion qui repose sur trois piliers : La mobilité autonome, la gestion de données et l'orchestration de la mobilité. La R&D nette s'élève à 549 millions d'euros avant l'amortissement du prix d'acquisition.

**Les programmes financés par l'IPCEI Hydrogen se poursuivent.** Cet important programme européen soutient le développement de nouveaux trains à hydrogène pour les applications régionales, les locomotives de manœuvre et le fret, en s'appuyant sur le retour d'expérience des trains régionaux Coradia iLint™ qui sont maintenant en service commercial.

Les essais d'homologation d'**Avelia Horizon™** sont prévus en 2024 pour permettre une mise en service commerciale en 2025. Le développement des configurations internationales se poursuit. Alstom a lancé le développement d'**Avelia stream™ 300**, s'adressant au segment des trains à grande vitesse à un seul niveau, avec un premier projet pour l'Italie.

Le remplacement du train de banlieue **Adessia™** a été lancé pour répondre aux besoins des marchés britannique et américain. Cette nouvelle gamme de produits comprendra des versions EMU, BMU, BEMU et HMU pour remplacer également les trains diesel existants.

**TRAXX™ Multi-système 3** - locomotives poursuit les tests d'homologation en 2024 pour lui permettre de circuler sur les différents corridors européens. Elle comprend la version « passagers » qui peut être exploitée à 200 km/h.

**La ligne de produits Services** est axée sur les concepts d'exploitation écologique, durable et plus efficace. Les initiatives de re-tractionnement écologique comprennent par exemple la modernisation des locomotives avec des moteurs à combustion interne alimentés à l'hydrogène et la capacité de fournir une autonomie sur les lignes non électrifiées grâce à la fonctionnalité dite du "dernier kilomètre" soutenue par le programme H2 de l'IPCEI.

**La ligne de produits Signalisation** a travaillé sur la convergence des normes européennes **Onvia Control™ L2 A** et **Onvia Control™ L2 B**, renforçant sa présence sur le marché grâce à son intégration dans la plateforme TRAXX et en décrochant de nouveaux contrats pour les opérations transfrontalières, la solution embarquée **Onvia Cab™ de niveau 2 et de niveau 3** ainsi que l'exploitation automatique des trains, et elle a poursuivi l'expansion de son empreinte avec un nouveau contrat au Canada.

Le pôle Alstom Innovations a continué à développer des solutions de **mobilité autonome pour les trains de passagers et de marchandises**. Les principales étapes de la feuille de route visant à atteindre le niveau d'automatisation 4 (GoA4) ont été franchies avec succès dans des conditions réelles d'exploitation sur des trains de passagers et de marchandises avec la SNCF en France, et pour l'exploitation dans un chantier aux Pays-Bas.

Alstom a également fait de grands progrès dans le développement d'une nouvelle plateforme SaaS qui améliorera son offre numérique globale. Cette plateforme rationalise l'intégration et le déploiement des applications dans un écosystème fiable et évolutif.

\*\*\*

### 3. Rentabilité

La marge d'exploitation ajustée en pourcentage du chiffre d'affaires a progressé de 0,5 % au cours de l'exercice fiscal 2023/24 pour s'établir à 5,7% contre 5,2% lors de l'exercice fiscal 2022/23, bénéficiant de synergies pour 30 pb, d'une diminution continue des ventes relatives aux contrats non performants

hérités de Bombardier Transport pour 30 pb, d'un volume en hausse et d'un mix favorable pour 20 pb, partiellement compensés par l'impact négatif sur la marge brute résultant des déviations du portefeuille hérité de Bombardier Transport (30) pb.

Alstom a enregistré des charges de restructuration et de rationalisation de (147) millions d'euros, liées principalement à la réduction des frais généraux pour (115) millions d'euros (plan « Automne ») et l'adaptation des moyens de production pour (32) millions d'euros, notamment en Royaume-Uni pour (14) millions d'euros, en Allemagne pour (8) millions d'euros, en France et en Espagne pour (3) millions chaque, et aux Etats-Unis pour (2) millions d'euros.

Les coûts d'intégration et autres coûts pour un montant de (363) millions d'euros correspondant aux coûts d'intégration de Bombardier Transport pour un montant de (142) millions d'euros, aux honoraires juridiques et aux autres risques survenant en dehors du cours normal des affaires liés à deux projets aux Etats-Unis et en Turquie pour (118) millions d'euros, ceux liés à l'intégration de Bombardier Transport, (30) millions d'euros de dépréciation d'actifs notamment à la suite de la sortie des activités du Groupe en Russie, et diverses dépenses exceptionnelles pour (73) millions d'euros, dont (36) millions d'euros d'impacts induits du plan d'économie initié en Allemagne.

Le résultat d'exploitation avant impact de l'amortissement et de la dépréciation des actifs exclusivement valorisés lors de l'estimation de l'APA d'Alstom s'établit à 356 millions d'euros, contre 366 millions d'euros lors de l'exercice précédent.

La quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence s'élève à (7) millions d'euros, excluant l'amortissement de l'APA provenant des coentreprises chinoises de (10) millions d'euros.

Le résultat net ajusté, correspondant au résultat net (part du Groupe) des activités poursuivies, excluant l'APA et sa dépréciation nette de la charge d'impôt correspondante, s'élève à 44 millions d'euros pour l'année fiscale 2023/24, contre un résultat net ajusté de 292 millions d'euros lors de l'exercice précédent.

Le résultat net part du Groupe s'élève à (309) millions d'euros pour l'exercice fiscal 2023/24, contre (132) millions d'euros lors de l'exercice précédent.

\*\*\*

#### **4. Structure financière**

Le cash-flow libre du Groupe s'établit à (557) millions d'euros pour l'exercice fiscal 2023/24 contre 199 millions d'euros pour lors de l'exercice précédent et (1 119) millions d'euros au premier semestre de l'exercice fiscal 2023/24. La génération de cash-flow libre a été principalement affectée par la variation du besoin en fonds de roulement à hauteur de (856) millions d'euros, contre (219) millions d'euros lors de l'exercice précédent. Celle-ci est principalement impactée par la variation du besoin en fonds de roulement commercial, dont (294) millions d'euros de dettes fournisseurs suite au plan d'action de

renforcement de la chaîne d'approvisionnement au dernier trimestre, ainsi qu'à un remboursement ponctuel de TVA suite à un changement de norme comptable en France pour (380) millions d'euros. La variation du besoin en fonds de roulement des contrats est positivement impactée par l'accélération des livraisons de contrats majeurs durant le second semestre, un fort niveau d'encaissements d'acomptes ainsi que la réduction des provisions risques sur les contrats.

Au 31 mars 2024, le Groupe a enregistré une dette nette de (2 994) millions d'euros.

En complément de sa trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles, qui s'élèvent à 976 millions d'euros au 31 mars 2024, le Groupe bénéficie d'une solide liquidité avec :

- Une facilité de crédit renouvelable de 2,25 milliards d'euros arrivant à échéance en octobre 2024 ;
- Une facilité de crédit renouvelable de 1,75 milliard d'euros à court terme arrivant à échéance en janvier 2027 ;
- Une facilité de crédit renouvelable de 2,5 milliards d'euros arrivant à échéance en janvier 2029.

La première facilité de crédit dispose de deux options d'extension de six mois à la discrétion des emprunteurs. Alstom, cependant, résiliera la facilité de crédit de 2,25 milliards d'euros à la suite de l'exécution du plan de désendettement.

Les deux dernières facilités de crédits ont été prolongées d'un an, avec succès. Au 31 mars 2024, la ligne de facilité de crédit renouvelable de 1,75 milliard d'euros était tirée pour 175 millions d'euros, tandis que les deux autres lignes étaient toujours inutilisées.

Conformément à sa politique de liquidité prudente, la facilité de crédit renouvelable de 2,5 milliards d'euros sert de garantie au programme de billets de trésorerie européens négociables de 2,5 milliards d'euros du Groupe. Avec ces lignes de facilité de crédit renouvelable (175 millions d'euros tirés sur la ligne de facilité de crédit renouvelable au 31 mars 2024) et l'encours de 1,03 milliard d'euros de Neu CP en circulation au 31 mars 2024, le Groupe dispose d'une liquidité disponible de 6,3 milliards d'euros.

\*\*\*

## **5. Une équipe Alstom agile, inclusive et responsable**

La décarbonation est au cœur de la stratégie d'Alstom. Le Groupe réduit ses émissions de scope 1 et 2 pour atteindre 139 ktonCO<sub>2</sub>e (soit une diminution de 39 % par rapport à mars 2022), tout en travaillant avec ses fournisseurs et ses clients pour réduire son empreinte de scope 3. Les premiers résultats de cette collaboration peuvent être constatés à travers la réduction de l'intensité des émissions des produits vendus atteignant 4,0 gCO<sub>2</sub>e/pass.km (soit (13) % par rapport à mars 2022). Les objectifs de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>e d'Alstom ont été validés le 6 juillet 2023 par l'initiative indépendante Science Based Targets (SBTi), comme étant conforme aux exigences pour atteindre les engagements de l'Accord de Paris.

L'approvisionnement en électricité à partir de sources renouvelables a également été étendu. Alstom a signé un accord d'envergure en Espagne pour l'achat d'électricité axé sur l'énergie solaire. La ferme solaire devrait commencer ses opérations début 2025 avec un contrat de 10 ans. Le projet couvrira l'équivalent de 80 % de la consommation électrique d'Alstom en Europe. Il s'agit donc d'une étape majeure pour atteindre notre objectif de 100 % de consommation électrique issue de sources renouvelables.

En matière de diversité et d'inclusion, la stratégie Alstom in Motion (AiM) 2025 vise à atteindre 28 % de femmes managers, ingénieurs et professionnels d'ici 2025. À fin mars 2024, 24,7 % des postes de managers, d'ingénieurs et de professionnels sont occupés par des femmes. Alstom est sur une trajectoire positive et continuera d'accélérer ses efforts dans les mois à venir.

La performance d'Alstom en matière de responsabilité sociale d'entreprise est régulièrement évaluée par diverses agences de notation ; le Groupe maintient sa présence parmi l'indice ESG CAC40 pour la 3ème année consécutive et au sein du DJSI pour la 13ème année consécutive. Alstom a amélioré sa notation au questionnaire ECOVADIS avec un score de 77/100 et a conservé la note AA auprès de l'agence MSCI. Par ailleurs, en 2024, Alstom a amélioré sa note CDP, passant de B à A-. Ces résultats reflètent sa position forte et sa stratégie en matière de développement durable.

En outre, Alstom a publié pour la deuxième année ses KPI concernant l'alignement à la taxonomie européenne de ses ventes, de ses dépenses d'investissement (CapEx) et de ses dépenses d'exploitation (OpEx), poursuivant une analyse approfondie initiée l'année dernière. Les ventes alignées à la taxonomie de l'UE se sont élevées à 60 % et classent Alstom parmi les meilleurs de sa catégorie, confirmant l'importance du secteur dans lequel Alstom opère pour atteindre l'ambition de l'UE de neutralité carbone d'ici 2050. L'objectif de la taxonomie de l'UE est de réorienter les flux de capitaux vers des activités durables et contribuer à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

\*\*\*

### **Perspectives pour l'exercice fiscal 2024/25**

Les perspectives pour l'exercice fiscal 2024/25 sont basées sur les hypothèses suivantes :

- Une demande soutenue du marché ;
- Les acomptes à la commande de l'exercice 2024/25 d'un niveau comparable à l'exercice 2023/24 ;
- Plan de désendettement entièrement exécuté au cours de l'exercice fiscal 2024/25 ;
- Fin de l'intégration de Bombardier Transport au cours de l'exercice fiscal 2024/25.

Les perspectives pour l'exercice fiscal 2024/25 :

- Ratio « commandes sur chiffre d'affaires » au-dessus de 1 ;

- Croissance organique du chiffre d'affaires d'environ 5 % ;
- Marge d'exploitation ajustée prévue à environ 6,5 % ;
- Generation de cash-flow libre dans une fourchette de 300 à 500 millions d'euros
- Saisonnalité :
  - Un Cash flow libre négatif au premier semestre de l'exercice fiscal 2024/25 dans une fourchette de (300) à (500) millions d'euros
  - Une progression de la marge d'exploitation ajustée plus marquée au second semestre de l'exercice fiscal 2024/25

\*\*\*

### Ambitions à moyen et long terme

- Le Groupe a pour ambition de délivrer une **croissance moyenne du chiffre d'affaires d'environ 5 %** sur le moyen à long terme, grâce à un **ratio « commandes sur chiffre d'affaires » au-dessus de 1**, largement porté par les activités de Services, de Signalisation et de Systèmes. L'activité de Matériels Roulants devrait croître au-dessus du marché, les activités de Services et de Signalisation à un taux à un chiffre dans la fourchette haute et l'activité Systèmes à un taux à deux chiffres;
- Rentabilité : l'ambition à moyen-long terme d'Alstom est de générer de manière pérenne une **marge opérationnelle ajustée comprise entre 8 % et 10 %**. Cette amélioration par rapport à la marge de 5,7 % de l'exercice 2023/24 proviendra de:
  - L'amélioration continue de la marge en carnet grâce à des prises de commandes de qualité et à la finalisation des projets du portefeuille hérité de Bombardier Transport
  - L'amélioration de l'exécution grâce à des initiatives d'excellence opérationnelle et à l'optimisation industrielle
  - Des programmes d'efficacité de coûts touchant les achats indirects et les frais généraux.

Compte tenu de la légère dilution due aux cessions, et du calendrier des actions d'optimisation industrielle, le Groupe prévoit désormais d'atteindre cette fourchette de rentabilité au cours de l'exercice 2026/27, un an plus tard qu'initialement prévu ;

- Cash-Flow libre :
  - Alstom prévoit que la **conversion du résultat net ajusté en cash-flow libre tende vers 100%** au cours du cycle. La performance annuelle est soumise à la volatilité du besoin en fonds de roulement à court terme, notamment en raison de la saisonnalité des encaissements d'acomptes.
  - Au cours des trois prochains exercices, le Groupe prévoit de dégager **au moins 1,5 milliard d'euros de cash-flow libre cumulé entre les exercices 2024/25 et 2026/27**, le besoin en fonds de roulement lié aux contrats étant un facteur défavorable sur la période.
- Priorités en matière d'allocation du capital

- Priorité au désendettement et au maintien de la notation en catégorie « Investissement »
- Politique de dividendes à ré-évaluer une fois que la dette financière nette aura été ramenée à zéro.
- Politique de fusions et d'acquisitions
  - Poursuivre des opérations d'acquisitions sélectives (Innovation, Digital, Services)
  - Gestion dynamique du portefeuille

\*\*\*

### Calendrier financier

15 mai 2024	Publication du Document d'Enregistrement Universel (DEU)
20 juin 2024	Assemblée Générale des actionnaires
26 juillet 2024	Premier trimestre de l'exercice fiscal 2024/25 – Commandes et chiffre d'affaires

\*\*\*

### Conférence téléphonique

Alstom a le plaisir de vous inviter à une conférence téléphonique pour présenter ses résultats annuels pour l'année fiscale 2023/24 le mercredi 8 mai 2024 à 08h30 (CET), animée par Henri Poupart-Lafarge, Directeur Général et Bernard Delpit, Directeur Financier.

Une retransmission en direct de la conférence téléphonique sera également disponible sur le site Internet d'Alstom : [Résultats annuels d'Alstom pour l'exercice fiscal 2023/24](#).

Pour participer à la session de questions-réponses par téléphone (audio uniquement), veuillez utiliser les numéros d'appel ci-dessous.

- France : +33 (0) 1 7037 7166
- UK : +44 (0) 33 0551 0200
- USA : +1 786 697 3501
- Canada : 1 866 378 3566

Indiquez **ALSTOM** à l'opérateur pour être transféré à la conférence.

\*\*\*

*Le rapport de gestion ainsi que les comptes consolidés, approuvés par Le Conseil d'administration qui s'est tenu le 7 mai 2024, sont disponibles sur le site internet d'Alstom : [www.alstom.com](http://www.alstom.com). Les comptes ont été revus par les auditeurs dont la certification est en cours de délivrance.*

## À propos d'Alstom

Alstom contribue par ses engagements à un futur décarboné, en développant et favorisant des solutions de mobilité durables et innovantes appréciées des passagers.

Qu'il s'agisse de trains à grande vitesse, de métros, de monorails, de trams, de systèmes intégrés, de services sur mesure, d'infrastructures, de solutions de signalisation ou de mobilité numérique, Alstom offre à ses divers clients le portefeuille le plus large du secteur. Présent dans 64 pays et fort de plus de 84 700 employés de 184 nationalités, le Groupe concentre son expertise en matière de conception, d'innovation et de gestion de projet là où les solutions de mobilité sont les plus nécessaires. Coté en France, Alstom a réalisé un chiffre d'affaires de 17,6 milliards d'euros au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024. Connectez-vous sur [www.alstom.com](http://www.alstom.com) pour plus d'informations.

## Contacts

### Presse :

Coralie COLLET - Tel. : +33 (0) 7 63 63 09 62  
[coralie.collet@alstomgroup.com](mailto:coralie.collet@alstomgroup.com)

Thomas ANTOINE - Tel. : +33 (0) 6 11 47 28 60  
[thomas.antoine@alstomgroup.com](mailto:thomas.antoine@alstomgroup.com)

### Relations Investisseurs :

Martin VAUJOUR – Tel. : +33 (0) 6 88 40 17 57  
[martin.vaujour@alstomgroup.com](mailto:martin.vaujour@alstomgroup.com)

Estelle MATURELL ANDINO – Tel. : +33 (0)6 71 37 47 56  
[estelle.maturell@alstomgroup.com](mailto:estelle.maturell@alstomgroup.com)

*Le présent communiqué de presse contient des informations et déclarations de nature prospective basées sur les objectifs et prévisions à ce jour de la direction d'Alstom. Ces informations et déclarations de nature prospective s'appliquent au périmètre actuel du Groupe et sont inévitablement soumises à un certain nombre de facteurs de risque et d'incertitude importants (tels que ceux décrits dans les documents déposés par Alstom auprès de l'Autorité des marchés financiers) qui font que les résultats finalement obtenus pourront différer de ces objectifs ou prévisions. Ces informations de nature prospective n'ont de valeur qu'au jour de leur formulation et Alstom n'assume aucune obligation de mise à jour ou de révision de celles-ci, que ce soit en raison de nouvelles informations qui seraient à sa disposition, de nouveaux événements ou pour toute autre raison.*

*Le présent communiqué de presse ne constitue ni ne fait partie d'un prospectus ou d'une quelconque offre ou sollicitation pour la vente ou l'émission, ou d'une quelconque offre ou sollicitation à acheter ou souscrire, ou d'une quelconque sollicitation d'une offre d'achat ou souscription d'actions ou de tous autres titres de la société en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis ou dans un quelconque autre pays. Toute offre de titres de la société ne peut être faite en France que conformément à un prospectus ayant reçu le visa de l'AMF ou, hors de France, conformément à une note d'information préparée à cette fin. Aucune offre publique n'est envisagée dans une juridiction autre que la France. Les informations ne constituent aucune forme d'engagement de la part de la société ou d'une quelconque autre personne. Ni les informations ni aucune autre information écrite ou verbale mise à la disposition d'un quelconque destinataire ou de ses conseils ne constitueront la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Plus particulièrement, en fournissant les informations, la société, les banques, leurs affiliés, actionnaires et leurs administrateurs, dirigeants, conseils, employés ou représentants respectifs, ne s'engagent aucunement à donner au destinataire accès à de quelconques informations additionnelles.*

*Les Coordinateurs Globaux agissent exclusivement pour le compte de la Société et aucune autre personne dans le cadre de l'augmentation de capital envisagée et ne considéreront aucune autre personne comme leurs clients respectifs et ne peuvent être tenus à l'égard d'un quelconque tiers de fournir la même protection qu'à l'un quelconque de leurs clients ou de fournir des conseils dans le cadre de toute offre de valeurs mobilières, ni être considérés avoir fourni des conseils relatifs à l'offre des valeurs mobilières, le contenu de ce communiqué ou toute opération, convention ou autre sujet auxquels il est fait référence dans le présent communiqué. Ni les Coordinateurs Globaux, ni l'un de leurs administrateurs, dirigeants, salariés, conseils ou mandataires respectifs n'acceptent de responsabilité, ou ne donnent de déclaration ou de garantie, expresse ou tacite, concernant le caractère précis ou complet de l'information contenue dans le présent communiqué de presse ou toute autre information relative à la Société, ses filiales ou sociétés associées, ou pour toute perte résultant de l'utilisation du présent communiqué de presse ou de son contenu ou autre.*

## ANNEXE 1A – RÉPARTITION PAR GÉOGRAPHIE

<b>Données publiées</b> <i>(En million d'euros)</i>	<b>FY</b> <b>2022/23</b>	<b>%</b> Contrib.	<b>FY</b> <b>2023/24</b>	<b>%</b> Contrib.
Europe	12 759	61 %	11 326	59 %
Amériques	2 682	13 %	2 050	11 %
Asie / Pacifique	3 028	15 %	3 172	17 %
Moyen-Orient / Afrique	2 225	11 %	2 399	13 %
<b>Commandes reçues par destination</b>	<b>20 694</b>	100 %	<b>18 947</b>	100 %

<b>Données publiées</b> <i>(En million d'euros)</i>	<b>FY</b> <b>2022/23</b>	<b>%</b> Contrib.	<b>FY</b> <b>2023/24</b>	<b>%</b> Contrib.
Europe	9 936	60 %	10 185	58 %
Amériques	2 843	17 %	3 466	19 %
Asie / Pacifique	2 378	15 %	2 424	14 %
Moyen-Orient / Afrique	1 350	8 %	1 544	9 %
<b>Chiffre d'affaires par destination</b>	<b>16 507</b>	100 %	<b>17 619</b>	100 %

## ANNEXE 1B – RÉPARTITION PAR PRODUIT

<b>Données publiées</b> <i>(En millions d'euros)</i>	<b>FY</b> <b>2022/23</b>	<b>%</b> Contrib.	<b>FY</b> <b>2023/24</b>	<b>%</b> Contrib.
Matériels Roulants	10 348	50 %	6 365	34 %
Services	6 394	31 %	6 556	35 %
Systèmes	1 008	5 %	3 685	19 %
Signalisation	2 944	14 %	2 341	12 %
<b>Commandes reçues par produit</b>	<b>20 694</b>	100 %	<b>18 947</b>	100 %

<b>Données publiées</b> <i>(En millions d'euros)</i>	<b>FY</b> <b>2022/23</b>	<b>%</b> Contrib.	<b>FY</b> <b>2023/24</b>	<b>%</b> Contrib.
Matériels Roulants	8 784	53 %	9 123	52 %
Services	3 817	23 %	4 272	24 %
Systèmes	1 476	9 %	1 578	9 %
Signalisation	2 430	15 %	2 646	15 %
<b>Chiffre d'affaires par produit</b>	<b>16 507</b>	100 %	<b>17 619</b>	100 %

## ANNEXE 2 – COMPTE DE RÉSULTAT

<b>Données publiées</b> <i>(En millions d'euros)</i>	<b>FY</b>	<b>FY</b>
	<b>2022/23</b>	<b>2023/24</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>16 507</b>	<b>17 619</b>
<b>Marge brute ajustée avant APA*</b>	<b>2 325</b>	<b>2 523</b>
<b>Résultat d'exploitation ajusté (aEBIT) *</b>	<b>852</b>	<b>997</b>
Charges de restructuration et rationalisation	(65)	(147)
Charges d'intégration, d'acquisition et autres charges	(279)	(363)
Renversement de la contribution des sociétés mises en équivalence	(142)	(131)
<b>Résultat d'exploitation (EBIT) avant APA</b>	<b>366</b>	<b>356</b>
Produits et charges financières	(103)	(242)
Impôts sur les bénéfices	(70)	(33)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence (renversement)	123	(7)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(24)	(30)
<b>Résultat net ajusté*</b>	<b>292</b>	<b>44</b>
Affectation du prix d'acquisition (APA)	(420)	(351)
<b>Résultat net des activités poursuivies (part du groupe)</b>	<b>(128)</b>	<b>(307)</b>
Résultat net des activités non poursuivies	(4)	(2)
<b>Résultat net (part du Groupe)</b>	<b>(132)</b>	<b>(309)</b>

\* voir définition ci-dessous

## ANNEXE 3 – CASH-FLOW LIBRE

<b>Données publiées</b> <i>(En millions d'euros)</i>	<b>Exercice clos au</b>	<b>Exercice clos au</b>
	<b>31 mars 2023</b>	<b>31 mars 2024</b>
<b>EBIT avant APA</b>	<b>366</b>	<b>356</b>
Dépréciation et amortissements (avant APA)	441	469
Dividendes des Joint-Ventures	114	310
<b>EBITDA avant + Dividendes des Joint-Ventures</b>	<b>921</b>	<b>1,135</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(289)	(307)
R&D capitalisés	(142)	(178)
Frais financiers et impôts sur les sociétés décaissés	(173)	(428)
Autres	101	77
<b>Fonds provenant des activités opérationnelles</b>	<b>418</b>	<b>299</b>
Variation du besoin en fonds de roulement commercial	162	(1 421)
Variation du besoin en fonds de roulement contractuel	(381)	565
<b>Cash-Flow Libre</b>	<b>199</b>	<b>(557)</b>

#### **ANNEXE 4 - DÉFINITIONS D'INDICATEURS FINANCIERS NON CODIFIÉS PAR DES ORGANISMES DE NORMALISATION COMPTABLE**

Cette section présente les indicateurs financiers utilisés par le Groupe qui ne sont pas codifiés par des organismes de normalisation comptable.

##### **Commandes reçues**

Une nouvelle commande n'est enregistrée en commandes reçues que lorsque le contrat crée des droits exécutoires entre le Groupe et son client.

Quand cette condition est remplie, la commande est enregistrée à son montant contractuel.

Si le contrat est libellé dans une devise autre que la devise fonctionnelle de l'entreprise consolidée, le Groupe utilise des contrats à terme pour éliminer le risque de change. Les commandes sont alors reconnues en utilisant le taux de change comptant à la date de mise en place de la couverture.

##### **Le ratio « Commandes sur chiffre d'affaires »**

Le ratio « Commandes sur chiffre d'affaires » est le ratio des commandes reçues sur le montant total des ventes réalisées sur une période spécifique.

##### **Marge brute en % sur le Carnet de commandes**

La marge brute en % sur le Carnet de commandes est un indicateur clé de performance permettant de refléter le niveau de performance future des contrats en carnet. Elle correspond à la différence entre le chiffre d'affaires restant à réaliser et les coûts des ventes non encourus à date pour les contrats en carnet. Ce pourcentage, qui représente une moyenne du portefeuille des contrats en carnet, est pertinent pour projeter la rentabilité à moyen et long terme.

##### **Marge brute ajustée avant APA**

La marge brute ajustée avant APA est un indicateur clé de performance pour refléter la performance opérationnelle récurrente. Elle correspond aux ventes diminuées des coûts des ventes, en excluant l'impact de l'amortissement d'actifs exclusivement valorisés lors de l'estimation de l'affectation du prix d'acquisition (« APA ») dans le contexte de regroupements d'activités ainsi que l'impact des événements non récurrents dont les impacts sont significatifs et n'ayant pas vocation à se reproduire dans le futur.

##### **Résultat d'exploitation (EBIT) avant APA**

À la suite de l'acquisition de Bombardier Transport, et prenant effet à partir des états financiers consolidés intermédiaires résumés de l'exercice fiscal 2021/22, Alstom a décidé d'introduire la notion de « résultat d'exploitation avant APA ». Celle-ci vise à retraiter son résultat d'exploitation en excluant de ce dernier l'impact de l'amortissement d'actifs exclusivement valorisés lors de l'estimation de l'affectation du prix d'acquisition (« APA ») dans le contexte de regroupements d'activités. Cet indicateur est par ailleurs conforme aux pratiques du marché.

##### **Résultat d'exploitation ajusté**

Le résultat d'exploitation ajusté (aEBIT) est l'indicateur de performance clé pour refléter la performance opérationnelle récurrente. Cet indicateur est aussi utilisé par le marché et les concurrents directs du Groupe.

À partir de septembre 2019, Alstom a opté pour l'inclusion de la quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence dans l'aEBIT lorsque celles-ci sont considérées comme faisant partie des activités opérationnelles du Groupe (car il existe des flux opérationnels significatifs et/ou la réalisation de projets communs avec ces entités). Ceci comprend principalement des coentreprises chinoises, à savoir la coentreprise CASCO pour Alstom ainsi que, à la suite de l'intégration de Bombardier Transport, Alstom Sifang (Qingdao) Transportation Ltd. (anciennement Bombardier Sifang), Bombardier NUG Propulsion System Co. Ltd et Changchun Changke Alstom Railway Vehicles Company Ltd (anciennement Changchun Bombardier).

L'aEBIT correspond au résultat d'exploitation ajusté des éléments suivants :

- Coûts nets de restructuration et de rationalisation ;
- Dépréciation des actifs incorporels et corporels ;
- Plus ou moins-values ou réévaluations sur cessions de titres ou changement de contrôle ;
- Tout élément non récurrent comme des coûts encourus ou des dépréciations d'actifs évalués dans le cadre de regroupements d'entreprise, ainsi que des charges liées à des procédures judiciaires n'entrant pas dans le cadre normal des affaires ;
- La quote-part des résultats nets des sociétés opérationnelles mises en équivalence.

Un événement non récurrent est un événement exceptionnel, dont les impacts sont significatifs et n'ayant pas vocation à se reproduire dans le futur.

La marge d'exploitation ajustée correspond au résultat d'exploitation exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires.

#### **EBITDA avant APA + dividendes des JV**

EBITDA avant APA + dividendes des JVs est la somme de l'EBIT avant APA, avant dépréciations et amortissements, et des dividendes reçus des Joint-Ventures sur la période considérée.

#### **Résultat net ajusté**

À la suite de l'acquisition de Bombardier Transport, Alstom a décidé d'introduire la notion de « Résultat net ajusté ». Celle-ci vise à réévaluer son résultat net des activités poursuivies (part du Groupe) en excluant de ce dernier l'impact de l'amortissement d'actifs exclusivement valorisés lors de l'estimation de l'affectation du prix d'acquisition (« APA ») dans le contexte de regroupements d'activités, net de la charge d'impôt correspondante. Cet indicateur est par ailleurs conforme aux pratiques du marché.

#### **Cash-flow libre**

Le cash-flow libre se définit comme la variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation, moins les dépenses d'investissement incluant les coûts de développement capitalisés, nettes des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles. Le cash-flow libre n'inclut pas le produit des cessions d'activité.

L'indicateur financier le plus directement comparable en normes IFRS au cash-flow libre est la variation nette de trésorerie liée à l'exploitation.

### **Fonds provenant des activités opérationnelles**

Les fonds provenant des activités opérationnelles dans le tableau de passage de l'EBIT au Cash-flow libre correspondent au Cash-flow libre généré par les activités opérationnelles, avant les variations du besoin en fonds de roulement.

### **Besoin en fonds de roulement commercial et lié aux contrats**

Le besoin en fonds de roulement lié aux contrats est la somme des éléments suivants :

- Actis et Passifs sur contrats, incluant les avances et acomptes clients
- Les provisions courantes, qui comprennent les risques sur les contrats et les garanties

Le besoin en fonds de roulement commercial correspond aux activités non strictement contractuelles, il inclut donc tous les éléments de besoin en fonds de roulement, à l'exception de :

- Besoin en fonds de roulement lié aux contrats explicité ci-dessus.
- Dettes et créances fiscales (impôt sur les sociétés)
- Provisions pour restructuration

### **Trésorerie (dette) nette**

La trésorerie nette est définie comme la somme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des autres actifs financiers courants et des actifs financiers non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière, diminuée de la dette financière courante et non courante.

### **Taux de distribution**

Le taux de distribution est calculé en divisant le montant du dividende global par le « Résultat net ajusté des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la société mère » tel que présenté dans le compte de résultat consolidé.

### **Données organiques**

Les chiffres présentés dans ce communiqué de presse incluent des indicateurs de performance présentés sur une base réelle et sur une base organique. Les chiffres sont présentés sur une base organique afin d'éliminer l'incidence des modifications de périmètre et de la conversion en euros des comptes libellés en devises étrangères.

Le Groupe utilise les chiffres présentés sur une base organique à la fois à des fins d'analyses internes et pour sa communication externe car il estime qu'ils permettent d'analyser et d'expliquer les variations d'une période à une autre. Cependant, ces chiffres présentés sur une base organique ne sont pas des indicateurs de performance selon les principes comptables IFRS.

<i>(En millions d'€)</i>	FY 2022/23			FY 2023/24	% Var Publiée	% Var Org.
	Données réelles	Effet périmètre et change	Données organiques	Données réelles		
<b>Commandes reçues</b>	20 694	(336)	20 358	18 947	(8,4) %	(6,9) %
<b>Chiffre d'affaires</b>	16 507	(395)	16 112	17 619	6,7 %	9,4 %

<i>(En millions d'€)</i>	Exercice clos au 31 mars 2023			Exercice clos au 31 mars 2024	% Var Publiée	% Var Org.
	Données réelles	Effet périmètre et change	Données organiques	Données réelles		
<b>Carnet de commandes</b>	87 387	(275)	87 112	91 900	5,2 %	5,5 %